

/ MOUVEMENT A GRT GAZ RRM

février 2013

DEPUIS LE 22 JANVIER DATE DU DÉPÔT DE NOTRE PRÉAVIS DE GRÈVE, IL EST SOUHAITABLE DE DRESSER UN PREMIER BILAN DE L'ACTION SUR RÉGION RHÔNE MÉDITERRANÉE (RRM).

FO ÉNERGIE ET MINES VOUS INFORME

FO Énergie et Mines a rencontré les responsables locaux de la Municipalité de Marseille le 31 Janvier. A l'issue de cet entretien, nous avons obtenu, par l'intervention de Samia GAHLI Sénatrice Maire de Marseille, une rencontre le 7 février au sénat, pour exposer la problématique d'emploi et d'externalisation de GRT Gaz et plus précisément celle de la RRM.

Auparavant, nous avons rencontré en intersyndicale la direction de RRM pour évoquer nos revendications liées au préavis de grève. FO Énergie et Mines a remis un cahier de revendications.

APRÈS 19 JOURS DE GREVE OÙ EN EST-ON ?

Le dossier avance peu, malgré une rencontre avec un médiateur de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

En phase avec les agents qui ont tenu 19 jours de grève, FO Énergie et Mines interpelle une nouvelle fois la Direction sur sa responsabilité sociale et managériale. Les demandes répétées de notre organisation pour un protocole de sortie de fin de conflit via des revendications sérieuses et responsables n'ont pas à ce jour reçues beaucoup d'échos de cette dernière.

AVEC LES AGENTS, FORCE OUVRIÈRE REVENDIQUE :

- Réinternalisation de la POL51 et de la mise en place d'une structure de maîtrise d'œuvre sur l'agence de Marseille afin de faire émerger de nouveaux métiers au sein de la RRM projet longuement défendu par FO Énergie et Mines !
- Fin de l'externalisation des maîtrises d'œuvres, des emplois dédiés et des compétences.
- Mise en place d'un contingent de NR exceptionnel avec effet glissant sur 2 ans afin de compenser les efforts d'adaptation dans les nouveaux métiers et régler les situations particulières. Ce dispositif doit être étoffé par des ADP correspondants à la réalité des efforts d'adaptation des personnels dans les Services.
- Mise en place à GRT d'un congé de fin de carrière susceptible de résoudre des problématiques individuelles (notre courrier du 14 février à la DRH).
- **L'absence aujourd'hui de participation digne de ce nom justifie le paiement d'une prime exceptionnelle à défaut d'un complément d'intéressement.**

FO Énergie et Mines attend de la Direction un signe fort de réouverture du dialogue social, car comme le personnel nous perdons patience.